

## Séance du Conseil Municipal 26 mai 2014

**Présents** : Francine BRÉNOT-CARNET, Noël CADIN, Souhila CHIDIAC, François DEYSSON, Marie GRIMALDOS-LE MOIGNE, Jacques ILLIEN, Jean-Marc LAGORGETTE, Jean-Paul LENFANT, Jean-Louis LIEBEN, Valérie MURAWSKY, Thérèse OWONA, Corinne SKRZYP.

**Excusés** : Gérald BOURNONVILLE donnant pouvoir à François DEYSSON – Éric CIVRAC DE FABIAN donnant pouvoir à Jean-Marc LAGORGETTE – Mélanie MAHERAULT donnant pouvoir à Corinne SKRZYP.

**Secrétaire de séance** : Francine BRÉNOT-CARNET a été nommée secrétaire.

**Approbation du compte-rendu du Conseil précédent** : aucune modification n'étant apportée, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **1. Création d'une taxe de séjour sur la commune concernant les hébergements en gîtes**

Jacques ILLIEN présente la demande de la société JEREP informant d'une part la commune qu'ils ont mis des chambres d'hôtes sur le marché et s'informant d'autre part sur l'existence et le montant d'une taxe de séjour concernant les locations de ce type.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, la création et l'application d'une taxe de séjour concernant les hébergements en gîtes sur le territoire de la commune et cela pour un montant de 0,50 € par jour et par personne de plus de 13 ans.

### **2. Régie**

Jacques ILLIEN explique que sur les conseils de Monsieur CHANCENOTTE, Trésorier de Moret sur Loing, il y a lieu à dissolution des trois régies concernant les activités périscolaires, la cantine et les études surveillées, pour permettre la création d'une seule régie regroupant ces trois activités. Mme Gisèle CIVRAC DE FABIAN sera nommée régisseur titulaire et Mme Marielle CERVO régisseur suppléant.

Il doit être procédé également à la création d'une régie à fonctionnement discontinu pour le paiement des dépenses courantes d'un faible montant. Mme Marielle CERVO sera nommée régisseur titulaire et Mme PASQUIER régisseur suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité :

- la dissolution des trois régies concernant les activités périscolaires, la cantine et les études surveillées, la création d'une régie regroupant ces trois activités et la nomination de Madame Gisèle CIVRAC DE FABIAN en qualité de régisseur titulaire et de Madame Marielle CERVO en qualité de régisseur suppléant.

- la création d'une régie à fonctionnement discontinu pour le paiement des dépenses courantes d'un faible montant et la nomination de Madame Marielle CERVO en qualité de régisseur titulaire et de Madame Claudette PASQUIER en qualité de régisseur suppléant.

Jacques ILLIEN informe le conseil qu'un audit des régies sera effectué par Monsieur CHANCEN OTTE avant la fin de l'année.

Jacques ILLIEN explique que la créance due à la commune à la suite de la liquidation judiciaire de la Gazette est éteinte.

Jacques ILLIEN explique que la chargée de clientèle de la Caisse d'Epargne propose une carte d'achat pour un montant de 360 € par an. Les élus vont réfléchir au recours éventuel à ce moyen de paiement qui pourrait être utile pour simplifier les achats sur internet.

### **3. Demande d'intégration à un dispositif de prévention piloté par la Préfecture : « Participation citoyenne »**

Francine BRÉNOT-CARNET présente le dispositif de prévention appelé « Participation citoyenne » et piloté par la Préfecture de Seine et Marne.

Elle explique que, dans le cadre de la lutte contre la délinquance, le Maire a tenu à ce que la commune intègre le dispositif "**Participation citoyenne**" visant à rassurer la population, à assurer un rôle de prévention et à améliorer la réactivité des services de police contre la délinquance d'appropriation.

Sept habitants de divers quartiers de Villecerf ont accepté d'assurer un rôle de relais entre la population et le policier référent rattaché au Commissariat de Police de Moret sur Loing.

Ce dispositif doit permettre d'alerter les services de police de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.

D'autre part, une signalétique indiquant ce dispositif sera mise en place aux diverses entrées du village et constituera un moyen de dissuasion important.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité moins une abstention (Noël CADIN), l'intégration de la commune au dispositif de prévention nommé « Participation citoyenne » piloté par la Préfecture et autorise la signature du protocole par le Maire.

### **4. Mise en place d'un groupe de travail concernant une éventuelle mise en place de vidéosurveillance (entrées et sorties)**

Francine BRÉNOT-CARNET explique que le Maire souhaite que puisse être étudié le principe du recours à un système de vidéosurveillance placé aux entrées et sorties du village. Cette demande d'étude sera portée auprès des maires des communes rurales environnantes. Ce dispositif permettrait aux services de police d'élucider un plus grand nombre d'infractions commises sur le territoire de la commune, notamment en suivant la piste des véhicules ayant participé à la commission de faits délictuels.

La mise en place d'un groupe de travail sur ce dispositif de vidéosurveillance est nécessaire pour permettre une réflexion sur son opportunité, sur les modalités de fonctionnement et sur son coût.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, la mise en place d'un groupe de travail concernant une éventuelle mise en place de vidéosurveillance.

### **5. Constitution du Conseil des Anciens**

François DEYSSON présente la liste des personnes ayant accepté de participer au Conseil des Anciens.

<b>Conseil des Anciens</b>	
Vito AMATO	Françoise ASSELIN
Marc BONNANS	Nicole BERTAUCHE
Patrick CARNET	Sandrine CHACHIGNON
Jacques DELANNOY	Rose-Marie DHAISNE
André ETANCELIN	Jacqueline MANGUY
Pierre PAEPEGAEY	Béatrice de ROYS ROBINSON

Pierre POTHIER	Françoise TIMBERT
Dominique REFAUVELET	

Jean-Louis LIEBEN fait le point sur l'activité du Conseil des Anciens.

<b>GROUPE 1 :</b> animation en direction des aînés	Mme MANGUY – Mme DE ROYS-ROBINSON – Mme TIMBERT – Mme BRÉNOT-CARNET – Mme BERTAUCHE
<b>GROUPE 2 :</b> mémoire de Villecerf	Mme DE ROYS-ROBINSON – M. LIEBEN – M. DELANNOY – Mme CHACHIGNON – Mme BERTAUCHE – Mme BRÉNOT- CARNET
<b>GROUPE 3 :</b> chemins	M. REFAUVELET – M. ETANCELIN – M. PAEPEGEAY – Mme DE ROYS-ROBINSON – M. CARNET
<b>GROUPE 4 :</b> sécurité	Mme BRÉNOT-CARNET – M. POTHIER – M. BONNANS – M. DEYSSON
<b>GROUPE 5 :</b> festival éphémère	Mme ASSELIN – Mme DHAISNE – Mme DE ROYS- ROBINSON – Mme MANGUY – M. DEYSSON – Mme BERTAUCHE
<b>GROUPE 6 :</b> journal	Mme BERTAUCHE – Mme DE ROYS-ROBINSON
<b>GROUPE 7 :</b> jardin communal	M. CARNET

## 6. Constitution du Conseil des Jeunes

François DEYSSON présente la liste des jeunes qui souhaitent intégrer le conseil des Jeunes.

<b>Conseil des Jeunes</b>					
<b>écoliers</b>	<b>HENRI</b>	Manon	<b>collégiens</b>	<b>BARBIER</b>	Guillaume
	<b>HERREMAN</b>	Agathe		<b>BEAUCHAMP</b>	Amaury
	<b>JOURDAN</b>	Alexandra		<b>CHATRAS</b>	Louis
	<b>LENOIR</b>	Elisa		<b>DEYSSON</b>	Joséphine
	<b>VALERO</b>	Esteban		<b>MAHERAULT</b>	Emmy
<b>lycéens apprentis</b>	<b>BARBIER</b>	Thibaud	<b>JOURDAN</b>	Loëtitia	
	<b>CHEVET</b>	Tristan			
	<b>CHIDIAC</b>	Clara			
	<b>HUNDERTMARKT</b>	William			
	<b>PAURON</b>	Lucas			
	<b>PINTORE</b>	Loïc			

La première réunion du conseil des jeunes aura lieu le mercredi 4 juin 2014 à 15 heures 30.

## **7. Constitution du C.C.A.S.**

François DEYSSON présente les élus et non élus qui vont constituer le CCAS.

<b>CCAS 2014-2020</b>	
<b>ELUS</b>	<b>NON ELUS</b>
Francine BRÉNOT-CARNET	Agnès BARBAUD
François DEYSSON	Laetitia CENDRIER
Marie GRIMALDOS-LE MOIGNE	Béatrice DE ROYS-ROBINSON
Jacques ILLIEN	Jacques DELANNOY
Mélanie MAHERAULT	Sadia GRANA
Valérie MURAWSKI	Floriane ILLIEN
Thérèse OWONA	Pierrette LU
Corinne SKRZYP	Josette MUGUET

La première réunion aura lieu le 21 juin 2014 à 14 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, la constitution du CCAS.

## **8. Constitution de la commission fleurissement**

François DEYSSON présente les personnes souhaitant participer à la commission fleurissement.

<b>COMMISSION FLEURISSEMENT</b>
Fabienne BOUVIER
Béatrice DE ROYS-ROBINSON
Myriam ERIPRET
Véronique ILLIEN
Antonio TAPADAS

La réflexion de cette commission porterait notamment sur le recensement des lieux susceptibles d'être fleuris.

Corinne SKRYZP se porte candidate pour participer à cette commission.

## **9. Point sur l'ouverture du commerce « Vents d'Ouest »**

François DEYSSON explique que le commerce « Vents d'Ouest » ouvrira le 12 juin 2014 et remercie Monsieur Antoine CARDUCCI représentant de la CCI de Seine et Marne pour sa grande implication dans ce dossier. Les employés municipaux ont rénové complètement l'appartement, les propriétaires du fonds ont pris en charge le remodellement du commerce. D'autre part, l'entreprise LDELEC a procédé aux frais de la commune aux mises aux normes actuelles du commerce et au câblage du logement et aux frais des propriétaires au nouveau câblage dû au remodellement du commerce. L'entreprise de plomberie chauffage HARDY a procédé aux frais de la commune aux installations nécessaires dans le logement et aux frais des propriétaires aux installations dues au commerce.

## 10. Point sur la fréquentation du marché

François DEYSSON explique que les commerçants sont très satisfaits de la fréquentation et du volume d'achat plus important que dans des marchés mis en place dans les communes avoisinantes.

François DEYSSON insiste sur le fait que "C'est le client qui fait le marché !" et invite tous les Villecerfois à se faire l'écho de ce nouveau service en incitant les uns et les autres à le fréquenter.

Les retours montrent que les clients apprécient les choix du jour, des horaires, la fraîcheur et le prix des produits proposés.

## 11. Signature d'une convention entre la commune et le SDESM

Les élus s'étant engagés à reprendre les trottoirs de la route de Lorrez le Bocage, il convient d'étudier dans le même temps le principe de l'enfouissement des réseaux tout comme il conviendra d'étudier la gestion des eaux pluviales sur ce tronçon.

Jacques ILLIEN explique que l'étude concernant les projets d'enfouissement a avancé. Cet enfouissement se ferait sur deux exercices budgétaires.

En 2015, l'enfouissement pourrait se faire sur une première moitié de la route de Lorrez le Bocage.

En 2016, les travaux seraient effectués sur la deuxième moitié de la route de Lorrez le Bocage.

Année 2015									
	Longueur (ml)	Branchements ou candélabres	Cout (HT)	Cout (TTC)	Subvention (%)	Montant subvention (HT)	Montant subvention (TTC)	Cout pour la commune (HT)	Cout pour la commune (TTC)
Réseau BTA	250	12 b	84 012,00	100 814,40	80,00%	67 209,60	80 651,52	16 802,40	20 162,88
Eclairage public	250	9 c	45 978,33	55 174,00	53,11%	24 420,83	29 305,00	21 557,50	25 869,00
Réseau de communication	250	12 b	41 978,33	50 374,00	0,00%	0,00	0,00	41 978,33	50 374,00
<b>Total</b>			<b>171 968,66</b>	<b>206 362,40</b>		<b>91 630,43</b>	<b>109 956,52</b>	<b>80 338,23</b>	<b>96 405,88</b>
								FCTVA 2016	14 942,91
Année 2016									
	Longueur (ml)	Branchements ou candélabres	Cout (HT)	Cout (TTC)	Subvention (%)	Montant subvention (HT)	Montant subvention (TTC)	Cout pour la commune (HT)	Cout pour la commune (TTC)
Réseau BTA	110	2 b	28 698,00	34 437,60	80,00%	22 958,40	27 550,08	5 739,60	6 887,52
Eclairage public	270	8 c	57 735,00	69 282,00	50,52%	29 166,67	35 000,00	28 567,50	34 281,00
Réseau de communication	25	1 b	6 305,00	7 566,00	0,00%	0,00	0,00	6 305,00	7 566,00
<b>Total</b>			<b>92 738,00</b>	<b>111 285,60</b>		<b>52 125,07</b>	<b>62 550,08</b>	<b>40 612,10</b>	<b>48 734,52</b>
<b>Total général</b>			<b>264 706,66</b>	<b>317 648,00</b>	<b>54,31%</b>	<b>143 755,50</b>	<b>172 506,60</b>	<b>120 950,33</b>	<b>145 140,40</b>
								FCTVA sur 2 ans	22 496,76

Le montant de la TVA à hauteur de 15-16 % récupérée, soit 22496,76 € représentera une recette non négligeable sur l'exercice suivant.

Le bitumage des trottoirs et le changement de certaines bordures ne sont pas compris dans la facture.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, l'autorisation de signer une convention entre la commune et le SDESM pour permettre les travaux d'enfouissement route de Lorrez le Bocage.

## **12. Point sur les travaux (C 6 – La Fondoire – Gestion des eaux pluviales chemin de Rebours – Miroirs D218/D403)**

Concernant les travaux sur le C6, Jean-Louis LIEBEN explique les travaux de réfection ont été effectués, par l'entreprise BTP Concept, sur 200 m de chaque côté de la route, entre la limite de la dernière tranche et l'antenne téléphonique et 75 m au-delà sur une rive au vu des dégâts occasionnés par le dernier hiver.

- Concernant les travaux à La Fondoire, Jean-Louis LIEBEN explique que les travaux de réfection de la chaussée suite au remplacement de la conduite d'eau par la SAUR ont été effectués par l'entreprise BTP. Les STOPS et Zébras ont été repeints.

- Concernant l'installation des miroirs sur la D218, Jean-Paul LENFANT explique qu'il convenait que la zone soit sécurisée en raison de l'absence de visibilité pour les personnes et les voitures qui sortent à cet endroit et qu'une petite fille y avait été renversée. Un miroir sera posé à l'angle de la rue pavée et de placer un passage pour piétons avec dispositif podotactile ; une place de stationnement sera également créée pour ralentir la vitesse. Une alarme visuelle pourra être placée.

- Concernant la D403, Jean-Paul LENFANT explique qu'un miroir va être installé pour sécuriser la sortie du chemin des prés qui est dangereuse.

- Marie GRIMALDOS-LE MOIGNE indique que la dernière place de stationnement rue Grande à hauteur du céder le passage à l'intersection vers Montereau et Nemours est dangereuse.

- Jean-Louis LIEBEN explique que le Conseil général procède à des réparations partielles de la chaussée de la D 403.

## **13. Aménagement du jardin de la mairie**

Jean-Marc LAGORGETTE explique qu'un projet d'aménagement du jardin de la mairie est à l'étude (*terrassment - ferronnerie - rampes d'accès pour les personnes ne pouvant pas monter les escaliers*). Il serait dévolu à un espace de détente et de repos des familles. François DEYSSON informe les élus qu'il a invité Monsieur JEGO, Député de la circonscription, le 7 juin 2014 pour lui présenter ce projet et lui demander de le soutenir via la réserve parlementaire.

## **14. Projet d'aménagement d'ensemble du quartier « Hameau des peupliers et Hameau des Sainfoins » présentant une cohérence pour la commune en regard du nouveau P.L.U.**

Jean-Louis LIEBEN explique le projet d'aménagement d'ensemble du quartier « Hameau des peupliers et Hameau des Sainfoins ».

Les parcelles doivent être accessibles par une voirie aménagée et viabilisée de 6 mètres (trottoir compris).

Il convient de rendre opposable le projet d'aménagement préparé par le cabinet VERDIER et présenté aux administrés concernés lors du dernier mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, la validation du projet d'aménagement d'ensemble du quartier « Hameau des peupliers et Hameau des sainfoins » et le rend ainsi opposable.

### **15 Autorisation donnée au Maire de signer l'acte notarié de vente d'une parcelle cadastrée ZC n° 132 réalisée entre les époux SCHLAPPI et la commune**

François DEYSSON précise que l'acte notarié de vente d'une parcelle cadastrée ZC n° 132 réalisée entre les époux SCHLAPPI et la commune pourrait être signé en juillet 2014, lorsque les formalités et difficultés seront résolues.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, l'autorisation donnée au Maire de signer l'acte notarié de vente d'une parcelle cadastrée ZC n° 132 réalisée entre les époux SCHLAPPI et la commune.

### **16 Réunion d'information sur l'organisation du temps scolaire**

Souhila CHIDIAC présente l'organisation du temps scolaire.

Une réunion est organisée samedi 31 mai en mairie avec les intervenants pour établir un planning, trouver les lieux et organiser l'inscription des enfants avec l'accord des parents pour participer aux TAP.

Les TAP sont obligatoires pour la commune, mais les parents ne sont pas tenus d'y inscrire leurs enfants. Un roulement sera mis en place pour permettre aux enfants de participer à toutes les activités. Les activités seront adaptées à l'âge de l'enfant.

Aucune rétribution ne sera demandée aux parents. Le Conseil insiste sur la réalité de la qualité des T.A.P qui seront mis en œuvre.

Une réunion d'information en direction des familles sera organisée le 3 juin 2014, à 20 h 30, dans la salle polyvalente.

### **17 Point sur les effectifs de l'école**

Souhila CHIDIAC fait le point sur les effectifs de l'école.

À la rentrée, 74 à 80 élèves seront inscrits et une classe risque d'être fermée. Un comptage des élèves présents sera effectué par les services de l'Inspection académique à la rentrée de septembre.

En cas de fermeture de classe, nous reviendrions à trois classes à trois niveaux.

### **18 Création d'une commission culture**

François DEYSSON souhaite la création d'une commission culture qui soit ouverte à tous, élus et non élus pour permettre la réflexion sur la mise en place d'un projet culturel sur Villecerf.

Les membres seront les suivants :

#### **Élus**

Corinne SKRZYP	Marie GRIMALDOS-LE MOIGNE	Terry OWONA
Valérie MURAWSKI	François DEYSSON	Jacques ILLIEN
Jean-Louis LIEBEN	Gérald BOURNONVILLE	

#### **Non élus**

Mesdames ASSELIN, BERTAUCHE, DE ROYS-ROBINSON.

La première réunion aura lieu le mercredi 4 juin 2014 en Mairie.

## **19 Concert du 28 juin 2014**

François DEYSSON informe que Monsieur BOURNONVILLE est chargé de l'organisation d'un concert mis en œuvre par Pascal SAULNIER le 28 juin 2014 à partir de 19 heures 30 sur la place du village. 5 groupes musicaux de qualité ont été retenus.

## **20 Spectacle d'improvisation**

Marie GRIMALDOS-LE MOIGNE explique ce qu'est un spectacle d'improvisation ; elle a pris contact avec la troupe PUDDING DONG composée de quatre personnes. Le public participerait en notant un thème sur une feuille et les comédiens improviseront autour de ce thème.

Ce spectacle aurait lieu un dimanche après-midi en décembre pour Noël. Il s'adresse aux jeunes et aux moins jeunes.

Le coût serait de 480 €.

## **21 Fête du village**

Corinne SKRZYP informe le Conseil que la fête du village aura lieu le 27 septembre 2014.

Une réunion de préparation aura lieu le 13 juin 2014 à 20 heures à la salle polyvalente avec les représentants des Associations et des divers Conseils.

## **22 Concert de Laure-Marie Concert MEYER à l'église**

Jacques ILLIEN explique qu'un concert de chants de Noël pourrait être organisé, en l'église de Villecerf, fin décembre 2014. Le programme reste à affiner et les élus cherchent un sponsor. Madame Laure-Marie MEYER est prête à venir présenter son travail dans les classes de l'école. Celles-ci pourraient également être invitées à chanter le jour du concert.

## **23 Questions diverses**

- Contacts avec la Sous-Préfecture et la Préfecture concernant le dossier ALLO FLOCK : François DEYSSON rappelle que 25 emplois sont en jeu.

- Ramassage des ordures ménagères : changement au 1<sup>er</sup> juin

François DEYSSON exprime son insatisfaction d'avoir été averti très tardivement de ce changement de jour et qu'il va être difficile de pouvoir prévenir les habitants dans les temps. Cela aurait été mieux de le mettre en place en septembre. Cela n'a pas été évoqué lors de la réunion du SMICTOM à laquelle assistaient deux conseillers.

- **Opération nature propre du 24 mai :**

Jean-Marc LAGORGETTE explique que l'opération nature propre s'est bien déroulée, notamment sur deux points stratégiques et qu'il prépare un article de presse.



### Agenda

- 3 juin à 20 h 30 : Réunion parents d'élèves : Organisation du temps scolaire à la rentrée de septembre 2014
- 4 juin à 20 h 30 : Commission culture
- 4 juin à 15 h 30 : Conseil des Jeunes
- 7 juin à 14 h 30 : Réunion de préparation de l'Exposition du "Centenaire" avec les Associations : AMRCM – LARENA – AMIS DE MORET
- 13 juin à 20 h 00 : Réunion Fête du village
- 14 juin à 15 heures : Visite de Villecerf
- 21 juin à 14 h 00 : Réunion du CCAS
- 22 juin : Spectacle de danse du foyer rural
- 28 juin : Kermesse de l'école
- 28 juin à 19 h 30 : Concert rock sur la place

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.